

Au sujet du...

Travail en équipe

Extrait de l'ouvrage « *Accompagner la construction des savoirs* »,
Rosée Morisette, éd. Chenelière

*Selon une recherche scientifique américaine assez récente,
le cerveau de singes qui vivaient en communauté était
plus pesant (en grammes) que celui de singes qui vivaient
isolés dans la jungle.*

Les principes théoriques les plus importants de l'apprentissage coopératif sont fondés sur la théorie du psychologue russe L.S. Vygotsky, qui affirme que les fonctions mentales de l'humain ainsi que leur actualisation trouvent leur origine dans les relations sociales.

Le travail en équipe est un moyen pédagogique incontournable parce qu'il permet d'augmenter l'activité cognitive et métacognitive des élèves.

Une tâche n'est pas appropriée à un travail coopératif si elle :

- ◇ n'a qu'une seule bonne réponse ;
- ◇ Peut être réalisée plus vite et plus efficacement par une personne que par un groupe ;
- ◇ Est trop simple ;
- ◇ Fait appel seulement à la mémorisation ou à un apprentissage routinier.

**90% DE NOS ÉCHANGES
AVEC LES AUTRES SONT
COOPÉRATIFS.**

Décider de faire travailler les élèves en équipe ne doit pas être une réponse à une situation de crise. Cela doit être préparé et intégré dans **la planification de l'enseignement.**



La coopération dans les apprentissages

Apprendre en coopérant, c'est, selon André de Peretti :

**« Apprendre avec les autres,
par les autres et pour les autres
et non pas seul contre les autres »**

Ainsi, une des pistes pour mettre en œuvre une vraie coopération à l'école, est de réfléchir à la coopération dans les apprentissages que l'on appelle aussi apprentissages coopératifs.

Les compétences cognitives, relationnelles et sociales mobilisées dans l'apprentissage coopératif ont besoin, comme dans tous les autres, de faire l'objet d'un apprentissage progressif et construit.

De nombreux enseignants, conscients de l'importance des échanges dans les apprentissages (on parle aussi d'interactions sociales), essaient de mettre en place du travail de groupe, de favoriser l'aide et l'entraide dans leur classe, mais se découragent souvent devant les difficultés rencontrées.

- ◇ Comment constituer des groupes ?
- ◇ Quelles tâches proposer aux élèves ?
- ◇ Comment créer un climat propice à la coopération dans les groupes ?
- ◇ Quel est le rôle de l'enseignant dans un travail coopératif ?
- ◇ Comment gérer sa classe ?
- ◇ Peut-on coopérer sur tout ?
- ◇ Comment évaluer le travail de groupe ?
- ◇ Est-ce que tout travail de groupe est un travail coopératif ?

Le travail en équipe suppose que l'on réunisse des élèves pour les amener à accomplir une tâche commune dans le but d'atteindre un objectif commun. Le travail coopératif inclut des composantes présentées dans ce document.

Des fiches annexes apporteront des outils de travail et de réflexion au service des enseignants qui souhaitent se lancer dans l'aventure de la coopération.

OCCE 91 Secrétariat départemental Rue Rossini 91000 EVRY
Tél : 01 60 78 26 60 Email: ad91@occe.coop Fax: 01 60 77 50 05

Le regroupement des apprenants

L'apprentissage coopératif nécessite un regroupement des élèves en **petits groupes de travail**.

Il existe plusieurs façons de regrouper les élèves en fonction des objectifs poursuivis, mais aussi de l'expérience des élèves en matière de travail de groupe, de leur âge, et des relations établies dans la classe.

2 variables :

♦ La taille des équipes

Des équipes de 4 élèves semblent être le nombre idéal pour maximiser les interactions. Il est toutefois conseillé de commencer par un travail en binômes pour des tâches précises et de courte durée.

♦ Le mode de regroupement

groupes de hasard, par affinité, par proximité, par champs d'intérêt, formés par l'enseignant...

voir **annexe 1** : « Quelques types de regroupements »

L'interdépendance positive

On parle d'interdépendance positive quand chaque élève ne peut accomplir la tâche (ou du moins difficilement) sans l'apport des autres membres de l'équipe.

La tâche à réaliser nécessite échanges et confrontations entre les élèves.

On favorise la responsabilité mutuelle des élèves : **chacun est responsable de la réussite du groupe**.

L'interdépendance positive conditionne la mise en place d'un véritable travail en groupes coopératifs où les interactions sont assurées.

voir **annexe 2** : « L'interdépendance positive »

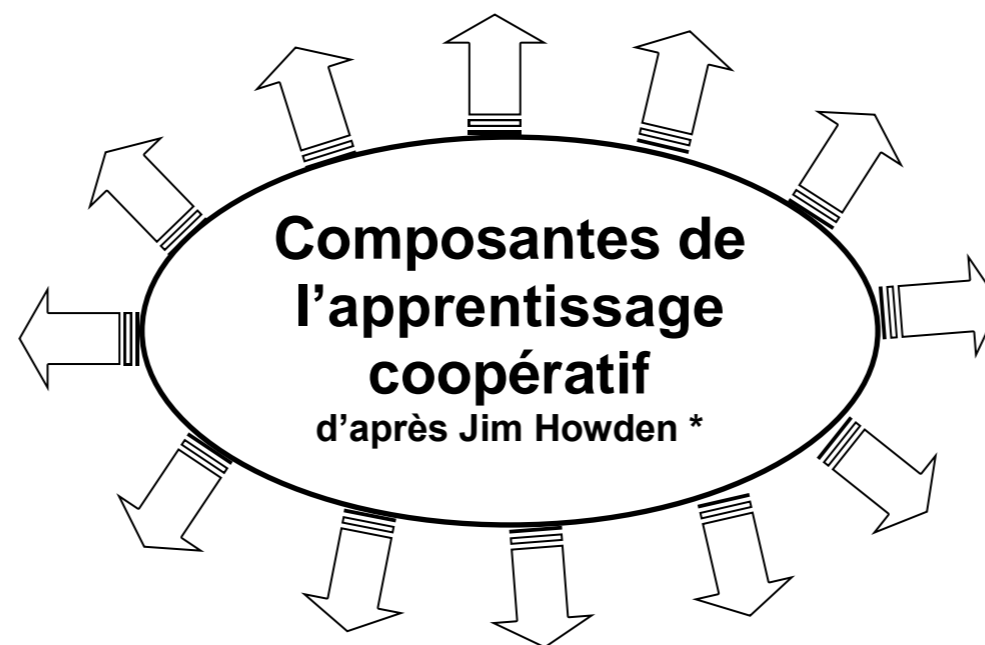
La responsabilité individuelle

La participation de tous les membres de l'équipe est essentielle. Chaque élève est responsable de ses apprentissages et aussi de la contribution qu'il apporte à son équipe pour atteindre le but visé.

La distribution de **rôles dans l'équipe** responsabilise chacun et permet une répartition équitable du travail. Diane Arcand propose quatre rôles types en apprentissage coopératif :

- ♦ Le ou la responsable du matériel
- ♦ Le ou la responsable de l'emploi du temps
- ♦ L'animateur ou l'animatrice
- ♦ Le ou la secrétaire/porte parole

Voir **annexe 4** : « Les rôles au sein d'un groupe de travail coopératif »



L'objectivation et l'évaluation

L'objectivation permet de faire un **retour sur les apprentissages et sur la démarche**. Il s'agit de favoriser la réflexion individuelle et les échanges en équipes concernant les stratégies du groupe, son fonctionnement, les compétences coopératives mises en jeu.

L'utilisation de **grilles d'observation et/ou de réflexion** est un moyen de revenir individuellement et/ou collectivement sur le travail accompli, de valoriser les efforts et d'impliquer les élèves dans la proposition de pistes pour améliorer le fonctionnement du groupe et pour développer les compétences coopératives.

voir **annexe 5** : « L'évaluation d'un travail d'équipe »

Les compétences coopératives

Il s'agit de développer des compétences coopératives chez les élèves.

Ces compétences ne sont pas innées, **elles se construisent progressivement au travers d'activités** : elles sont de trois types :

- ♦ Compétences liées à la gestion du travail en équipe (se déplacer sans bruit, respecter son tour de parole, ne pas parler trop fort...)
- ♦ Compétences rattachées à la qualité de l'apprentissage (pratiquer l'écoute active, agir en tenant compte des autres...)
- ♦ Compétences concernant les relations interpersonnelles et sociales.

voir **annexe 3** : « Compétences coopératives »

Le rôle de l'enseignant

En apprentissage coopératif, l'enseignant est avant tout un observateur. Il ou elle intervient pour apporter son soutien aux équipes :

- ♦ Il ou elle aide à accomplir la tâche, en clarifiant les consignes, en répondant aux questions, en faisant préciser les démarches et stratégies...
- ♦ Il ou elle aide les élèves à acquérir les compétences coopératives en offrant son aide pour :

- résoudre certains problèmes que rencontre l'équipe
- suggérer des moyens pour améliorer la performance de l'équipe
- valoriser les comportements positifs
- respecter les règles de fonctionnement préalablement définies...

L'enseignant est celui qui propose les tâches et qui organise le travail.

Il est de sa responsabilité de mettre en place dans la classe le climat qui favorisera le travail coopératif et de faire vivre à ses élèves les valeurs qui sous-tendent la coopération telles que l'entraide, la solidarité, le respect....

*Jim Howden est professeur formateur au Canada. Il est l'auteur de plusieurs écrits sur la coopération.